

# Règlement intérieur

## CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES PHASE DÉPARTEMENTALE OISE SAISON 2025-2026 SUPPORT DU CHAMPIONNAT JEUNES DE L'OISE

### Table des matières

1	ORGANISATION GÉNÉRALE .....	2
1.1	Tournois .....	2
1.2	Conditions .....	2
1.3	Qualifications .....	3
1.4	Cadences et horaires .....	3
1.4.1	U8 à U10 (Petits-poussins à Poussins) : .....	3
1.4.2	U12 à U20 (Pupilles à Juniors) : .....	3
1.5	Classement .....	3
1.6	Particularité sur le coup illégal .....	4
1.7	Forfait .....	4
1.8	Comportement des joueurs et spectateurs .....	4
1.9	Fair-Play – Dispositifs antitriche .....	5
1.10	Réclamation .....	5
1.11	Commission d'Appel .....	5
1.12	Récompenses .....	5
1.13	Arbitrage .....	6
1.14	Homologations .....	6
1.15	Engagement et acceptation .....	6
2	Annexe .....	7
2.1	<b>Qualification pour la phase Interdépartementale Picarde du Championnat de France Jeunes</b> .....	7
2.2	<b>Répartition des places qualificatives</b> .....	8

## PRÉAMBULE

Les Championnats de France jeunes sont ouverts aux licenciés français ainsi qu'aux étrangers scolarisés en France au moment des qualifications départementales (Réf: J01)

# 1 ORGANISATION GÉNÉRALE

## 1.1 Tournois

Les tournois de qualifications auront lieu le samedi 18 et le dimanche 19 octobre 2025 à Crépy en Valois (60).  
La licence A est obligatoire.

L'adresse est :

Salle Bernard KINDRAICH

10 rue Hector BERLIOZ- 60800 Crépy-en-Valois

La clôture des inscriptions auprès de l'arbitre principal est fixée au jeudi 16 octobre 2025 à 20h00.

Exception : Les championnats de France U18 et U20 garçons et filles (cadets & cadettes, juniors et juniores) sont ouverts à tout licencié(e) A appartenant à la catégorie U18 ou U20.

Pour ces catégories, les phases départementales et de ZID\* de Ligue ne sont pas obligatoires, ils pourront concourir dans un même tournoi selon le nombre de participants.

Les jeunes devront s'identifier à la table d'arbitrage avant le début de leur première ronde selon les horaires définis ci-dessous ou téléphoner à l'arbitre principal au n° 06 85 36 08 99 sous peine de ne pas jouer les qualificatifs, ceci afin de ne pas modifier les conditions de rencontres du point 1.2 ci-après (*exception pour les tournois au système Suisse*).

Tous les tournois se joueront en mixte.

## 1.2 Conditions

Les conditions suivantes seront appliquées pour chaque catégorie d'âges :

- 2 joueurs, deux matchs aller-retour décideront de la qualification
- de 3 à 4 joueurs, un tournoi double ronde décidera de la qualification
- de 5 à 6 joueurs, un « toutes rondes » décidera de la qualification.
- au moins 7 joueurs, 6 rondes au système suisse décideront de la qualification.

Cas particulier : si un joueur se retrouve seul dans sa catégorie d'âges (quel que soit son sexe), il est proclamé champion départemental et qualifié pour la phase interdépartementale Picarde du Championnat de France Jeunes. Mais il devra obligatoirement jouer dans la catégorie immédiatement supérieure (ou inférieure si la première option n'est pas possible) à la sienne

### 1.3 Qualifications

---

Veillez-vous reporter sur l'annexe au Règlement de la Phase Départementale du CFJ 2025-2026 situé en annexe de ce document

A l'issue de la phase départementale, deux classements sont établis dans chaque catégorie, un pour le classement général mixte et un autre pour le classement féminin. Les joueuses peuvent donc cumuler les titres de Champion, Vice-champion mixte et Championne, Vice-championne féminine

### 1.4 Cadences et horaires

---

#### 1.4.1 U8 à U10 (Petits-poussins à Poussins) :

##### **Dimanche 19 octobre 2025**

- 6 rondes de 15' + 5''
- Pointage de 10h00 à 10h15
- Rondes :

R1=10h25	R2=11h40
R3=14h00	R4=15h00
R5=16h00	R6=17h00

#### 1.4.2 U12 à U20 (Pupilles à Juniors) :

##### **Samedi 18 octobre 2025**

- 2 rondes de 25' + 10''
- Pointage de 14h00 à 14h45
- Rondes :

R1=15h00	R2=16h30
----------	----------

##### **Dimanche 19 octobre 2025**

- 4 rondes de 25' + 10''
- Rondes :

R3=11h00	R4=14h00
R5=15h20	R6=16h40

Les horaires sont donnés à titre indicatifs et peuvent être modifiés selon les effectifs de chaque catégorie

Remise des récompenses vers 18h00

### 1.5 Classement

---

Le classement est établi d'abord au nombre de points. Pour l'attribution du titre de champion(ne) départemental(e), si plusieurs joueurs sont ex-aequo à la première place, les départages suivants seront utilisés :

- en cas de match aller-retour : nombre de victoire avec les noirs, cumulatif, Elo décroissant

- en cas de double ronde : nombre de victoires, Sonneborn-Berger, koya
- en cas de toutes rondes : nombre de victoires, Sonneborn-Berger, koya
- en cas de système suisse : 1) le buchholz tronqué, 2) le buchholz, 3) la performance.

Si ces départages se révèlent insuffisants, l'arbitre utilisera les départages prévus par l'article 3.4 du règlement du Championnat de France des Jeunes, selon le nombre de joueurs à départager. La cadence des parties sera réduite à 3 minutes + 2 secondes/coup, par joueur.

Pour le calcul du Buchholz/Sonneborn Berger dans le cadre de parties non jouées, en accord avec l'article C07-16.6, le calcul du score ajusté est effectué par le logiciel PAPI version 3.3.8 suivant les préconisations de la FIDE antérieures à 2023

## 1.6 Particularité sur le coup illégal

---

En cas de coup illégal achevé dûment constaté par l'arbitre, la partie sera perdue pour toutes les catégories dès le 2ème coup illégal achevé.

Un coup est achevé lorsque le joueur a appuyé sur la pendule ou que l'adversaire a joué son coup suivant

Alors le joueur constatant le coup illégal arrête la pendule et appelle un arbitre qui viendra constater le coup illégal. Au 1<sup>er</sup> coup illégal effectué par un joueur, il ajoutera 1 mn à son adversaire.

Au 2<sup>ème</sup> coup illégal, il annoncera la partie perdue.

Rappel : Les tournois rapides sont tous homologués pour le classement Rapide FIDE

## 1.7 Forfait

---

Tout joueur de catégorie U12 à U20 se présentant plus de 15 minutes après l'horaire de début de la ronde est considéré comme forfait et perd la partie (sauf si l'arbitre en décide autrement).

Tout joueur de catégorie U8 et U10 se présentant plus de 10 minutes après l'horaire de début de la ronde est considéré comme forfait et perd la partie (sauf si l'arbitre en décide autrement).

La prise de BYE n'est pas autorisée dans ce championnat.

## 1.8 Comportement des joueurs et spectateurs

---

Il est interdit :

1. Aux spectateurs (parents, accompagnateurs, entraîneurs, etc.) d'entrer dans la zone de jeu ;
2. De fumer ou vapoter dans les salles du tournoi et d'analyse ;
3. A un joueur d'analyser ou de blitz dans la salle de jeu du tournoi ;
4. A un joueur d'aller dans la salle d'analyse durant sa partie
5. A un joueur de s'entretenir d'une partie en cours avec qui que ce soit ;
6. A un joueur au trait de quitter la zone de jeu.

Les déplacements dans la zone de jeu sont autorisés dans le respect des autres participants et des parties en cours.

Les joueurs doivent remettre leur téléphone portable, leur montre connectée, ou tout autre moyen électronique de communication à l'accompagnateur de leur club ou à leurs parents, impérativement éteint. A défaut, ces appareils seront placés dans un sac ou une veste qui ne quittera pas la table de jeu durant toute la partie. Si l'un de ces appareils émet un son dans la salle de jeu pendant la partie, le joueur perd la partie. Pendant la partie, un joueur ne peut quitter la salle de jeu (aire de jeu, toilettes, buvette, zone fumeur) sans la permission de l'arbitre.

A l'issue de la partie, le vainqueur ou le conducteur des blancs en cas de nullité, annonce le résultat à la table d'arbitrage. Les U8 et U10 informent l'arbitre du résultat de leur partie avant de quitter leur table. Les deux joueurs rangent leurs pièces sur l'échiquier et éteignent la pendule.

Les arbitres sont tenus de respecter et de faire respecter les règlements. Les joueurs, accompagnateurs et spectateurs sont tenus de respecter les arbitres et les règlements.

## 1.9 Fair-Play – Dispositifs antitriche

---

Les arbitres peuvent utiliser tout moyen à leur disposition pour effectuer un contrôle conformément au dispositif défini par l'article 11.3.3 des règles du jeu de la FIDE. Si un joueur ou joueuse refuse de se soumettre à ces obligations, l'arbitre prendra des mesures conformément à l'article 12.9 des règles du jeu de la FIDE.

## 1.10 Réclamation

---

Toute réclamation doit être transmise à l'arbitre responsable de la compétition, par écrit et signée avant la proclamation des résultats.

## 1.11 Commission d'Appel

---

Une Commission d'Appel est constituée au tout début du Championnat départemental. Elle est composée si possible de :

- Un représentant du corps arbitral départemental.
- Le directeur ou la directrice du tournoi, ou son adjoint(e).
- L'organisateur, ou son représentant.

Aucun membre de la commission ne peut délibérer sur une question le concernant ou concernant, au premier chef, un joueur qu'il encadre.

## 1.12 Récompenses

---

Les champions et championnes départementaux mixte et féminin de chaque catégorie seront récompensés par le Comité départemental.

## 1.13 Arbitrage

---

Le championnat départemental sera arbitré par un AFO1 minimum proposé par l'organisateur et approuvé par le comité départemental.

- Arbitre principal : M. Bachir CHELLILI - Arbitre AFO1

- Arbitres adjoints :

M. Fabrice FAROU AFO1

M. Grégoire MALLET AFC

*(éventuellement d'autres arbitres ou stagiaires sur place)*

## 1.14 Homologations

---

Les tournois seront homologués pour compter pour le Elo Rapide FIDE et compteront donc pour le Elo Rapide FIDE & National.

- 68830 Championnat Jeunes de l'Oise 2024-2025 U10 mixte
- 68829 Championnat Jeunes de l'Oise 2024-2025 U8 mixte
- 68831 Championnat Jeunes de l'Oise 2024-2025 U12 mixte
- 68832 Championnat Jeunes de l'Oise 2024-2025 U14 mixte
- 68833 Championnat Jeunes de l'Oise 2024-2025 U16 mixte
- 68834 Championnat Jeunes de l'Oise 2024-2025 U18-20 mixte

## 1.15 Engagement et acceptation

---

L'inscription d'un compétiteur implique de sa part et de celle des accompagnateurs, l'acceptation du présent règlement intérieur et de la charte du joueur d'échecs, affichés dans la salle - y compris leur engagement à respecter les consignes sanitaires.

Par respect envers les autres joueurs et les organisateurs, chaque compétiteur s'engage (sauf cas de force majeure) à participer à l'intégralité du Championnat.

L'arbitre principal :  
Bachir Chellili

Directeur du championnat  
Grégoire Mallet

\* ZID : zone interdépartementale correspondant aux contours de l'ancienne région Picardie ou Nord-Pas-de-Calais

## 2 Annexe

### 2.1 Qualification pour la phase Interdépartementale Picarde du Championnat de France Jeunes

La phase Interdépartementale picarde du Championnat de France Jeunes est ouverte à tous les joueurs ou joueuses **des catégories U8 à U16** de la Ligue des Hauts-de-France qualifiés à l'issue des différentes phases départementales (02, 60, 80) du Championnat de France Jeunes.

Seront qualifiés tous les joueurs et toutes les joueuses qui obtiendront, au moins, la moitié des points au Championnat Départemental Jeunes.

Avec les minimas suivants : 5 qualifiés minimum (en mixte et en féminine) pour chaque catégorie ayant plus de 5 licences A selon la répartition par département publiée par la FFE , et 3 qualifiés minimum pour les départements ayant moins de 6 licences A par catégorie.

Chaque tournoi par catégorie d'âge, doit regrouper les catégories mixte et féminine. À l'issue de la phase départementale, les joueuses prennent les places réservées au quota féminin, mais si leur classement dans le tournoi leur permet de se qualifier également en catégorie mixte, les joueuses gardent le droit de se qualifier dans les deux catégories lors du championnat interdépartemental.

A l'issue de la phase départementale, deux classements sont établis dans chaque catégorie, un pour le classement général mixte et un autre pour le classement féminin. . **Les joueuses peuvent donc cumuler les titres de Champion , Vice-champion mixte et Championne, Vice-championne féminine**

À l'issue des qualifications interdépartementales, en cas de qualification en catégorie mixte et en catégorie féminine, les joueuses doivent informer la Ligue de leur choix pour le tournoi national. (article 2.4).

La phase Interdépartementale Picarde du Championnat de France Jeunes est ouverte à tous les joueurs et joueuses **des catégories U18 et U20** ainsi qu'aux joueurs et joueuses qualifié(e)s d'office au Championnat de France, qu'ils ou elles aient ou non disputé la phase départementale (02, 59, 60, 62, 80) du Championnat de France Jeunes.

Les Champions et Championnes de la phase interdépartementale Picarde la saison 2024-2025 sont qualifiés d'office à la phase Interdépartementale Picarde du Championnat de France Jeunes de la saison en cours, à la condition qu'ils soient toujours dans la même catégorie.

Les inscriptions sont transmises par l'intermédiaire de chaque club selon les indications du formulaire d'inscription.

La phase interdépartementale Picarde du Championnat de France Jeunes se jouera du 20 au 23 décembre 2025.

## 2.2 Répartition des places qualificatives

La Ligue étant composée de deux ZID, elle peut compléter les places qualificatives laissées vacantes dans une catégorie d'une des ZID, en les proposant à l'autre ZID. Les places doivent être proposées alternativement aux ZID, en commençant par la mieux classée dans les quotas de chacune des catégories concernées.

### CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES 2026 -

Les effectifs par département sont proposés comme repère quant aux nombres de qualifiés départementaux pour la phase interdépartementale.

CHP FRANCE JEUNES 2025	DPT	U8	Q0	U10	Q1	U12	Q2	U14	Q3	U16	Q4		U8F	Q0	U10F	Q1	U12F	Q2	U14F	Q3	U16F	Q4	T
HAUTS-DE-FRANCE		16		77		155		150		112			4		15		27		31		15		
HAUTS-DE-FRANCE NORD		9	2	54	3	107	4	106	5	70	5		3	2	7	2	17	2	21	3	12	3	27
HDF N	59	7	5	44	5	86	5	77	5	47	5		2	3	6	5	11	5	17	5	10	5	
HDF N	62	2	3	10	5	21	5	29	5	23	5		1	3	1	3	6	3	4	3	2	3	
HAUTS-DE-FRANCE SUD		7	2	23	2	48	2	44	2	42	3		1	1	8	1	10	1	10	1	3	3	20
HDF S	2	1	3	10	5	11	5	14	5	19	5		0	3	4	3	2	3	4	3	2	3	
HDF S	60	4	3	9	5	22	5	21	5	16	5		0	3	3	3	3	3	6	3	1	3	
HDF S	80	2	3	4	3	15	5	9	3	7	5		1	3	1	3	5	3	0	3	0	3	

Cases jaunes: le nombre de qualifiés minimum par département

En rouge gras: nombre de qualifiés de la ZID pour le Championnat de France 2026